

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 10 février 2014

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Daniel SCHOETZ

Conseillers présents : **6**

SEANCE du 21 février 2014

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Patrick GRESSER, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Philippe KLEIN, Daniel SCHOETZ.

Absents excusés : Marcel NORTH, Richard RUSCH, Christian HUBER, Jean-Paul GLASSER.

Procuration : Néant.

Délibération n° 2014/07

Objet : Adoption du budget primitif de l'exercice 2014 – budget principal

Le conseil municipal, entendu la proposition de budget primitif 2014 présentée par M. Alain NORTH, le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ;

DECIDE de voter le budget primitif 2014 en équilibre pour les sections de fonctionnement et d'investissement comme suit :

Fonctionnement : 247 830 €uros

Investissement : 269 991 €uros

DECIDE, pour réaliser cet équilibre, à l'unanimité des présents, de mettre en recouvrement un produit fiscal de 69 000 €uros hors allocations compensatrices et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales comme suit pour l'exercice 2014 :

Taxe d'habitation : 11,70 %

Taxe foncier bâti : 13,43 %

Taxe foncier non bâti : 42,70 %

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 21 février 2014.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 3 mars 2014.

Le Maire
Alain NORTH